

Bretagne  Connexion Services**Le Petit Bleu**
des Côtes d'Armor**Je m'abonne**[Dernières actus](#) [Société](#) [Économie](#) [Faits divers](#) [Politique](#) [Coronavirus](#) [Loisirs-Culture](#) [Sports](#) [Insolite](#) [Monde](#) [Lifesty](#)[Actu](#) > [Bretagne](#) > [Côtes-d'Armor](#) > [Dinan](#)

L'agresseur de la joggeuse de Trélivan, près de Dinan, remis en liberté sous contrôle judiciaire

L'agresseur de la joggeuse de Trélivan a été remis en liberté sous contrôle judiciaire. Il avait été interpellé en juin 2017, deux ans après les faits, après une série de test ADN.



Quelque 300 tests ADN effectués dans la région de Dinan ont permis d'arrêter l'agresseur de la joggeuse de Trélivan, deux ans après les faits. (©Le Petit Bleu)

 [Actu.fr](#) [Mon actu](#) [Le top](#)

Par **Christian Bouzols**

Publié le 13 Avr 18 à 17:46 mis à jour le 13 Avr 18 à 17:51

 Le Petit Bleu

Mon actu

Suivre 

La chambre de l'instruction du tribunal de Rennes a décidé ce vendredi matin de placer sous contrôle judiciaire un homme de 27 ans mis en examen pour le viol et l'agression sexuelle d'une joggeuse à Trélivan, près de Dinan (Côtes d'Armor), le 18 mars 2015.

A l'époque, une série d'environ 300 tests ADN avait été pratiquée sur les hommes âgés de 15 à 25 ans de tout ce secteur du pays de Dinan, pour retrouver l'auteur des faits.

À lire aussi

Viol d'une joggeuse à Trélivan : l'ADN a parlé

L'agresseur de la joggeuse allait se marier

Placé en détention provisoire le 8 juin 2017 après que l'ADN a 'matché', le jeune homme indique « regretter à chaque instant ce qu'il a fait », sans comprendre comment il a pu en arriver là.

Bien intégré, travaillant dans un commerce du secteur de Dinan, **l'homme au casier judiciaire vierge était à quelques mois de se marier quand il a commis les faits.**

La joggeuse poussée et plaquée au sol

Pour rappel, le 18 avril 2015, une jeune femme de 22 ans faisait son jogging près de chez elle à Trélivan.

Elle est alors poussée et plaquée au sol par un homme jeune, « **qui essaie de dissimuler son visage sous sa capuche de sweat-shirt** ».

Il lui arrache son soutien-gorge et elle aurait subi des attouchements sexuels. La jeune femme se débat et met en fuite son agresseur.

De l'ADN retrouvé sous les ongles

L'ADN retrouvé sous ses ongles et ses vêtements servira d'échantillon de comparaison aux prélèvements effectués sur la population masculine locale.

Un an après les faits, malgré la diffusion d'un portrait-robot qui n'a pas donné de résultat, les enquêteurs décident de lancer une grande campagne de prélèvements ADN. Près de 300 hommes se prêtent aux tests salivaires.

Un énorme sentiment de honte

Entre temps, le suspect s'est marié, puis a divorcé puis a repris une vie sentimentale plus récemment.

C'est d'ailleurs chez sa nouvelle compagne qu'il va résider.

Il a confié aux juges son état d'esprit.

Suivez l'actualité de vos
actualités favorites dans
l'onglet **Mon actu**
J'ai compris

Après les faits, j'ai tout détruit : ma compagne, mon mariage, mes amis. J'éprouve un énorme sentiment de honte ».

En garde à vue, l'homme a expliqué qu'il avait trouvé la joggeuse « jolie ».

Des expertises psychologiques favorables

Alors que la victime, qui réside actuellement dans la région bordelaise, n'a toujours pas été entendue par le magistrat instructeur, **les expertises psychologiques et psychiatriques sont favorables au Dinannais.**

« L'enquête sociale parle d'un parcours stable et d'un manque de confiance en soi, explique Me Anaïg Le Noan, son avocate. En revanche, les expertises médicales concluent à l'absence de dangerosité de mon client ».

L'avocat général voulait le maintien en détention

Cet avis n'est pas partagé par l'avocate générale qui constate que même si les expertises sont favorables, « le prévenu ne s'est jamais dénoncé alors qu'il ne pouvait pas ignorer qu'il était recherché. Ce genre d'agression génère un très fort sentiment d'insécurité dans la population et notamment la population féminine », déclare-t-elle en « soutenant avec force le maintien en détention ».

La chambre de l'instruction ne l'a pas suivie et a ordonné le placement sous contrôle judiciaire.

Cette affaire prend en plus un écho particulier car un mois après l'agression sexuelle de cette joggeuse, une jeune femme avait été victime d'un viol non loin de là, à Trébédan en avril 2015.

Son auteur a été arrêté lui aussi deux ans après les faits, en novembre 2017, grâce à la technique de l'ADN.

Sa victime, une jeune femme de 25 ans, ne s'est jamais remise de cette agression et s'est donné la mort en août 2016.

À lire aussi : Deux ans après le viol de Trébédan, un homme de 49 ans interpellé

Cet article vous a été utile ? Sachez que vous pouvez suivre Le Petit Bleu dans l'espace [Mon Actu](#). En un clic, après inscription, vous y retrouverez toute l'actualité de vos villes et marques favorites.

Partagez



Ailleurs sur le web

Et si vous aviez investi 1000€ dans des actions Netflix il y a un an?

eToro | Sponsorisé

Le nouveau jeu de construction qui rend tout le monde accro. Pas d'installation

Forge Of Empires - Jeu en ligne | Sponsorisé

Jouer

A lire aussi sur Actu.fr

Barman à Château-Gontier, Paul quitte son travail à cause du pass sanitaire

Actu.fr

Suivez l'actualité de vos communes favorites dans l'onglet [Mon actu](#)

J'ai compris